



Taxe habitation

Par Aurelieb

Bonjour. Voila j'habite une maison avec mon conjoint et mes 3 enfants le permis de construire est a mon nom mais le terrain est au nom de ma mere je suis etudiante et mon conjoint a fait quelques mission d'interim. Je viens de recevoir ma taxe habitation d' un montant de 534 EUR. L'avis est sorti au nom de ma mere comme residence secondaire hors c'est ma residence primaire est ce normal qud je paye autant ? Et est ce normal que sa soit au nom de ma mère ?